RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

OBJET : CONVENTION (N°1219) DE MISE À DISPOSITION DE LA SALLE AILEY À L'ASSOCIATION « VUELTA », À TITRE PAYANT

DÉCISION N° DM-26-322

EN DATE DU 21 SEPTEMBRE 2026

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-26-217 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre Girard, adjoint au maire ;

VU la demande de l'Association « Vuelta » dont le siège est situé 5 rue Sthrau (Boîte C10) 75013 Paris, d'organiser des cours de stretching et de barre au sol dans la salle Ailey, les vendredis de 11h00 à 13h30 du 11 septembre 2026 au 25 juin 2027 (sauf vacances scolaire, jours fériés et le 4 décembre 2026 et le 7 mai 2027) ainsi que le 23 octobre 2026, soient 33 vendredis ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec de l'Association « Vuelta » dont le siège est situé 5 rue Sthrau (Boîte C10) 75013 Paris, une convention de location de salle, pour un montant de 1 980 € T.T.C. (mille neuf cent-quatre-vingt euros), afin d'organiser des cours de stretching et de barre au sol dans la salle Ailey, les vendredis de 11h00 à 13h30 du 11 septembre 2026 au 25 juin 2027 (sauf vacances scolaire, jours fériés et le 4 décembre 2026 et le 7 mai 2027) ainsi que le 23 octobre 2026, soient 33 vendredis.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au Maire chargé de la culture, du patrimoine et du tourisme,

Signé

Pierre GIRARD

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télérecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260921-lmc1H14658H1-AR
Date de réception en Préfecture : 21/09/2026
Date de Publication : 21/09/2026